

NUMÉRO 29

LES ÉCHOS DE MARICOURT

SEPTEMBRE
2020

SOMMAIRE



Mot du maire Par Robert Ledoux	2-3
Mot de la conseillère siège 1 Par Isabelle Favreau	4-5
Mot de l'officier municipal en bâtiment et en environnement Par Sylvain Demers	6
Informations diverses Par Nancy Daigle	7-8
Régie de la protection contre l'incendie de Valcourt Par Claude Lemire	9
Offre d'emploi Cooptel	10 11
Excès de vitesse Université du troisième âge Alertes automatisées, 2e avis	12 13
Dates à retenir Coordonnées municipales	14

1195, Rang 3
Maricourt (Québec) J0E 1Y1
450-532-2243
info@maricourt.ca

Heures d'ouverture du bureau

MARDI de 8h30 à 16h30

JEUDI de 8h30 à 16h30

Fermé sur l'heure du dîner

Site Internet : www.maricourt.ca

Mot du maire

Par Robert Ledoux

Mot du maire Septembre 2020



- 1-Bureau municipal
- 2-Loisirs
- 3-Voirie
- 4-Régie des incendies
- 5-Environnement

Bonjour à tous.

J'espère que vous avez tous passé un bel été et de belles vacances malgré la distanciation et les limites que cela nous a imposées. On a dû s'adapter et changer nos habitudes. Cela a permis à plusieurs de travailler à la maison, d'entreprendre des travaux que l'on repoussait d'année en année, de faire du jardinage, de peindre, de voyager au Québec etc. etc. Pour certains cela a été une bonne remise en question sur nos valeurs et nos priorités.

1-Bureau municipal

À la municipalité, nous avons quand même continué à fonctionner. La directrice générale, l'inspecteur municipal et l'inspecteur de voirie ont continué à faire leur travail comme à l'habitude même si le bureau municipal a été fermé aux citoyens du printemps jusqu'au début de l'été. Nous avons tout simplement suivi les directives du ministère de la santé. Nous avons embauché une inspectrice municipale adjointe, Mme Véronique Deschênes. Elle débutera le 5 octobre prochain. Ses compétences lui permettront de soutenir à la fois l'inspection municipale, l'administration et la voirie. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Le conseil s'est réuni par visioconférence et nous n'avons pas eu plus de problèmes qu'à l'habitude. Nous avons maintenant repris les séances avec public en respectant la distanciation sociale et les règles d'hygiène de base.

2-Loisirs

Aux loisirs, le marché aux puces, la pièce de théâtre, le tournoi de pêche et la tire de chevaux ont tous dû être annulés. Aussi, aux loisirs, on a enfin pu faire nettoyer l'entrée du lac. C'est tout un casse-tête d'obtenir le permis du ministère de l'environnement. Ça fait au moins trois ans qu'on travaille à l'obtention de ce permis. Merci à Réjean Paquette et Sylvain Demers pour ce travail.

Mot du maire, la suite

3-Voirie

Dans la dernière semaine, nous avons débuté des travaux de rechargement sur une partie du rang 3 entre le chemin Healy et le rang 1 et une partie du rang 7 entre le chemin Roy et la courbe du Camping Havana. Nous avons également effectué des travaux de réparation de certains chemins pour être prêts à faire face à l'hiver. Des fossés ont été creusés et nettoyés et un empierrement a été fait sur le Chemin Melbourne pour permettre un meilleur drainage.

4-Régie des incendies

Une inspection au printemps a été faite par la Régie des Incendies sur nos bornes sèches. La Régie a constaté que la borne sèche sur le rang 3 devant la carrière n'était pas fonctionnelle. Nous avons donc décidé, au lieu de faire les réparations estimées à \$15,000.00 d'installer une citerne de 45,000 litres sur le terrain du bureau municipal. Cette borne sèche pourra servir toute la municipalité et elle sera facile d'accès pour les pompiers, été comme hiver, et ce choix nous permet une opération à moindre coût.

5-Environnement

À ne pas oublier, nous procéderons bientôt à la vidange des fosses septiques des propriétés de la route 222 et les rangs à l'ouest de celle-ci, soit les rangs 6, 7 et 8, le chemin Roy, Bonneau et Laverdure. Normand Brassard 2006 Inc. sera sur place entre le 19 et le 30 octobre.

Je vous souhaite à tous un bel automne et bienvenue à nos séances du conseil.

Robert Ledoux
Maire

Mot de la conseillère au siège 1

Par Isabelle Favreau

Bonjour à tous,

Les feuilles se colorent, l'air devient plus frais, la routine reprend ses droits sur nos vies : oui, l'automne est bel et bien là !

Pourquoi ne pas profiter du beau temps à marcher dans notre belle campagne et admirer nos beaux paysages.

C est le grand temps de faire ramoner vos cheminées. Voici la liste des ramoneurs suggéré par la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt.

Je vous souhaite à toute et tous un très bel automne!

Liste des ramoneurs

Voici une liste des entreprises qui offrent un service de ramonage et d'inspection de vos cheminées dans la région de Valcourt. Pour votre protection, ces entreprises sont membres de l'Association des professionnels du chauffage, ce qui les oblige à souscrire à une assurance responsabilité civile.

Meunier Poêles et Foyers

2672 King Est Sherbrooke, Qc
(819) 791-5565
RBQ. 5671-6210-01

Le Petit Ramoneur 2008 Inc.

465 rue St-Michel, Sherbrooke Qc
(819) 823-7307
RBQ. 5671-0890-01

Roy Cheminées Services inc

18 rue d'Anjou, Granby, QC
(450) 378-0665
RBQ. 8238-7804-34

Poêles et Foyers Expert de l'Estrie inc.

1486 Édouard-Roy, Sherbrooke Qc
(819) 566-1282
RBQ. 8280-8569-33

Ramonage Expert A-1 inc.

140 rue Cyprien-St-Pierre, Granby Qc.
(450) 375-2994
RBQ. 8314-8429-30

Mot de la conseillère au siège 1 (la suite)

Par Isabelle Favreau

Voici un des services offert par la MRC

Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

La MRC du Val-Saint-François offre une subvention pour l'achat de couches lavables et plus de 400 nouveaux ont bénéficié du programme depuis 2005. En plus d'économiser nos ressources naturelles, l'utilisation des couches de coton réduit considérablement notre quantité de déchet.

Les nouveaux parents qui optent pour les **couches lavables neuves** peuvent obtenir une subvention maximale de 50 % du coût d'achat. L'aide financière peut atteindre un maximum de **100 \$** à l'achat d'un ensemble de couches neuves, peu importe la marque.

Pour les **couches lavables usagées**, la MRC du Val-Saint-François rembourse également jusqu'à 50 % du coût. Par contre, la subvention est d'un maximum de **50 \$**.

Durant les deux premières années et demie de la vie de bébé, vous changerez de 5 000 à 7 000 fois sa couche. La fabrication de cette quantité de couches jetables nécessite près d'une demi-tonne de pâte de papier, plastique et autres matériaux.

Comment profiter de la subvention pour les couches lavables?

Tous les parents de bébés âgés de moins de six mois et résidant dans l'une des municipalités de la MRC du Val-Saint-François peuvent bénéficier du remboursement.

Achetez un ensemble de couches lavables, neuves ou usagées (minimum de 20 couches);

Étapes à suivre

Documents nécessaires

Facture originale de vos couches de coton neuves ou une déclaration assermentée dans le cas de l'achat de couches usagées;

Preuve de naissance et de résidence de votre enfant;

Contrat d'engagement d'utilisation des couches lavables signé.

<https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/couches-lavables/>

Mot de l'officier municipal en bâtiment et environnement

Par Sylvain Demers



La vidange (secteur Ouest) se déroula entre le **19 octobre et le 30 octobre prochain.**

Nous rappelons qu'il est obligatoire de **dégager les 2 couvercles** des installations septiques, sans quoi des frais de 300\$ seront facturés.

Règlement 383-2018

Rang 6
Rang 7
Rang 8
Route 222
Chemin Bonneau
Chemin Laverdure
Chemin Roy

Vous recevrez un feuillet d'information dans la première semaine d'octobre vous indiquant plusieurs informations pertinentes en lien avec la vidange des fosses septiques.

La municipalité de Maricourt a engagé Normand Brassard 2006 inc. pour procéder à la vidange. Il communiquera également avec vous.

Pour toute information concernant les vidanges de fosses septiques, veuillez communiquer avec:

Sylvain Demers, officier municipal en bâtiment et environnement

Véronique Deschênes, inspectrice municipale adjointe au (450) 532-2243, poste 104

Informations diverses

Par Nancy Daigle

RÈGLEMENT NUMÉRO 388-2019

Règlement général de la Municipalité de Maricourt



Vos chats et chiens sont aussi résidents de la municipalité...

C'est pourquoi, nous vous invitons à vous présenter au bureau municipal durant les heures d'ouverture pour procéder à son enregistrement.

Des frais de 10\$ par animal sont à prévoir



Merci de votre collaboration

Article 287 Médaillon et certificat

Le responsable de l'application du présent règlement remet à la personne qui demande la licence une facture indiquant les renseignements fournis en vertu de l'article 285 et un médaillon, le cas échéant.

Le médaillon est valide jusqu'à ce que l'animal soit mort, disparu, vendu ou que le gardien en ait autrement disposé. La facture pour le paiement de la licence et l'attestation de paiement constituent le certificat.

Informations diverses

Par Nancy Daigle

Collecte des feuilles d'automne



Des collectes de feuilles d'automne seront organisées dans la MRC du Val-Saint-François. Comme pour les années précédentes, la MRC offre de ramasser gratuitement les sacs de feuilles dans les points de dépôt municipaux à diverses reprises cet automne. La date limite pour déposer vos sacs pour la collecte est la suivante:

15 novembre 2020

La municipalité de Maricourt vous invite donc à participer à la collecte de feuilles d'automne. Le centre communautaire sera notre point de dépôt (à l'arrière)

Vous pouvez vous procurer gratuitement les sacs en papier biodégradables au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Je vous souhaite un bel automne haut en couleurs!

Composteur Joracan à vendre

Il y a quelques années, la municipalité de Maricourt s'est muni d'un composteur **Joracan modèle NE-271**.

Il est maintenant à vendre par la municipalité au montant de 250\$.

Si vous êtes intéressé, veuillez vous adresser à Robert Ledoux au bureau municipal de la municipalité.

LE BEAM LIEUX DE TOURNAGE RECHERCHÉS

Le BEAM cherche à bonifier sa photothèque dans la région du
VAL SAINT-FRANÇOIS

Vous possédez... > Maison
> Commerce
> Terrain
> Bâtiment de ferme
> Cabane à sucre
> Paysages

... qui vous semble digne d'intérêt?

Contactez : Constance Prigent
Chargée de projets, Le BEAM
constance@lebeam.ca

Chronique de prévention incendie

Par Claude Lemire Tpi.



Régie intermunicipale de
Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
(450) 532-1903
prevention@cooptel.qc.ca

Ramonage annuel

Vous connaissez votre cheminée et savez qu'elle ne s'encrasse pas rapidement. Vous n'avez pas envie de monter sur le toit de votre maison à chaque année pour une poignée de suie et vous trouvez le règlement sur le ramonage un peu abusif. Pourquoi votre municipalité l'exige-t-elle alors ? La réponse, en deux temps, est méconnue mais simple. Premièrement, plus souvent que vous ne le pensez, des locataires utilisent votre cheminée. Le Martinet ramoneur est de plus en plus présent au sud du Québec. Cet oiseau est très préoccupant car il fait son nid dans les cheminées pour ensuite l'abandonner l'automne venu. Il y a aussi les écu-reuils qui aiment bien remplir les cheminées de feuilles mortes pour y faire leur nids. Ces deux locataires indésirables peuvent, à votre insu, créer de dangereux bouchons dans votre cheminée. La présence d'un chapeau de cheminée grillagé et bien installé empêche ces visiteurs d'y loger.

Deuxièmement, le ramonage annuel permet de déceler des dommages à votre cheminée. Une tuile d'argile brisée, une gaine d'acier désassemblée ou une trappe de nettoyage mal fermée peuvent rapidement mettre le feu dans l'entre-toit ou provoquer une intoxication au monoxyde de carbone. Voilà pourquoi votre municipalité exige de nettoyer votre cheminée annuellement.

Plus de 40 feux de cheminée sont survenus au cours des 10 dernières années sur notre territoire. Selon l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec, ce chiffre peut être majoré de 25 % car plusieurs propriétaires n'appellent pas toujours les pompiers quand ça arrive. Cette réaction est extrêmement dangereuse car souvent, un feu de cheminée provoque des dommages nécessitant des réparations.

Il faut toujours faire inspecter, par un professionnel, une cheminée qui a flambé. Pour réduire la production de créosote, ne brûlez que du bois de chauffage de qualité et sec et laissez suffisamment d'air entrer dans l'appareil afin que des flammes vives soient visibles. Un apport d'air insuffisant dégage moins de chaleur et transformera votre bois en charbon. De plus c'est extrêmement polluant.

N'oubliez pas que la présence d'un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel est obligatoire si vous avez un appareil à combustion.

Les cendres à l'intérieur !!!

Votre service incendie répond trop souvent à des appels qui pourraient être facilement évitables. Plusieurs citoyens composent le 9-1-1 et évacuent leur résidence parce que leur détecteur de monoxyde de carbone sonne sans arrêt. C'est parfait et c'est ce qu'il faut faire !

Trop souvent, vos pompiers se déplacent en urgence et en arrivant, constatent que la source de monoxyde de carbone provient d'une chaudière de cendres à côté du poêle à bois ou de la fournaise. À moins que votre appareil n'ait été allumé depuis au moins 3 jours, ce dernier risque de contenir des cendres qui sont encore chaudes. Nous ne le diront jamais assez, les cendres doivent être mises dans un contenant métallique et immédiatement déposées à l'extérieur de votre résidence. Déposez-le à plus d'un mètre de la maison et de toute matière inflammable (buissons, garages, galeries...) Une façon sécuritaire de procéder est d'avoir deux contenants métalliques. Un qui refroidi dehors et l'autre, vide et prêt à accueillir de nouvelles cendres.

Offre d'emploi



Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt

OFFRE D'EMPLOI POMPIER À TEMPS PARTIEL

La Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt est à la recherche de candidat(e) pour combler le poste de pompier. Il s'agit de poste à temps partiel, sur appel.

EXIGENCES

- Être certifié pompier I ou être disposé à réussir la formation obligatoire d'une durée d'environ 255 heures, par les fins de semaine et les soirs (possibilité de formation à distance) ;
- Détenir un secondaire V ou équivalence ;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être vif d'esprit et fiable ;
- Avoir 18 ans et plus ;
- Posséder un permis de conduire de classe 4A ou s'engager à l'obtenir à court terme ;

Réussir l'examen médical pré-emploi.

DISPONIBILITÉS

- Sur appel, 7 jours par semaine : jour, soir, nuit ;
- 48 heures de pratique annuelle obligatoire (minimum) ;

Garde de fin de semaine sur rotation.

CONDITIONS SALARIALES

Selon l'échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante .

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt
a/s Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière
541, avenue du Parc, Valcourt, Qc, J0E 2L0

OU par courriel à : incendievalcourt@cooptel.qc.ca

*Nous remercions tous les postulants.
Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.*

Cooptel

POUR LA RENTRÉE, OFFREZ-VOUS la vitesse de la Fibre À LA MAISON!

Profitez de la fibre optique à la maison pour vos travaux scolaires, vos téléconférences, votre télétravail ou encore vos séries télé!

Tout ça, à prix coopératif!



Cooptel

Sans frais : 1 888 532-2667
cooptel.ca

Excès de vitesse



Plusieurs automobilistes circulent largement au dessus des limites de vitesse sur les rangs et chemins de Maricourt. Une surveillance plus accrue a été demandée à la sûreté du Québec pour freiner les réfractaires.

La municipalité de Maricourt souhaite votre collaboration pour respecter les limites de vitesse établies. La sécurité de nos piétons, cyclistes et automobilistes est notre priorité.

SVP Levez le pied.

Merci de votre collaboration

UTA 423 – Culture et société – Automne 2020 (UTA : Université du troisième âge)

Les mardis de 9h à 11h30, du 8 septembre au 13 octobre 2019

Endroit : Centre Communautaire 850 rue St-Joseph, Valcourt Qc J0E 2L0

Droits de scolarité :

55\$: Culture et Société – blocs de 4 conférences (groupe 45)

85\$: Culture et Société – blocs de 6 conférences (groupe 46)

Important : préciser le groupe auquel on s'inscrit. Si on s'inscrit au bloc de quatre conférences (groupe 45) ou à celui de six conférences (groupe 46).

Université du troisième âge : tel : 819 821-7630 / télécopieur : 819 821-8044

Courriel : uta@usherbrooke.ca

Renseignements et inscriptions :

France L'Espérance : 819 349-6959

Enregistrement aux alertes automatisées de Telmatik

2e avis

La Municipalité de Maricourt souhaite pouvoir vous joindre rapidement en cas d'urgence ou de messages importants. C'est pourquoi nous vous demandons de nous faire parvenir vos coordonnées, si ce n'est pas déjà fait, afin de vous enregistrer pour recevoir les alertes, soit par SMS, courriel ou message vocal sur votre téléphone filaire ou cellulaire.

Veuillez compléter le formulaire qui suit et me le retourner au bureau municipal par la poste, en personne ou par courriel à info@maricourt.ca pour que je procède à votre enregistrement.

Merci de votre collaboration

Nancy Daigle

Directrice générale

Formulaire d'adhésion aux services d'alertes automatisées

Nom : _____

Adresse postale : _____

Langue à privilégier : _____

Moyens de réception

SMS (cell) : _____

Messagerie vocale (cell ou tel. filaire) _____

Courriel : _____

P.S. Vous pouvez faire un ou plusieurs choix de communication si désiré

Date importante à retenir

Séance du conseil 2020

13 octobre 2020

10 novembre 2020

8 décembre 2020

Dates du 4e versements de taxes

8 octobre 2020

Pour les gens ayant des contraintes financières en lien avec la pandémie de COVID-19, veuillez vous référer à notre site internet sous l'onglet « **dernières nouvelles** » puis ensuite « **versements de taxes 2020** » afin de connaître les délais supplémentaires pour le paiement des taxes dont vous pourriez bénéficier. Vous pouvez également communiquer avec nous par téléphone ou par courriel durant les heures habituelles du bureau.

Bâtiment et permis :

Communiquez avec l'inspecteur en bâtiment, M Sylvain Demers au 450-532-2243 poste 104 ou lui laisser un message dans sa boîte vocale.

Vous pouvez aussi le joindre en utilisant ce courriel :

demers06@gmail.com

Location du Centre communautaire :

Communiquez avec Mme Mariette Paquette au 450-532-3933

Veillez prendre note que nous pouvons faire la location du centre communautaire pour un maximum de 50 invités afin de respecter les règles de la santé publique

Merci de votre compréhension

Loisirs de Maricourt

Pour toutes demandes ou informations en loisirs, veuillez contacter

Mme Amélie Senneville

au 450-532-5685
